

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
REALISATION D'UN DIAG ECO FLUX

1. IDENTIFICATION DONNEUR D'ORDRE

Bpifrance Participations,

Société Anonyme au capital de 15 931 802 597.07 €,
immatriculée au RCS de Créteil sous le N° 509 584 074,
dont le siège social est à Maisons-Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc,

Représentée par **M. Charles GUILLEUX, Directeur du Pilotage et de la Gestion**

Personne habilitée à donner les renseignements administratifs : Julie Giovannetti =>
diagecoflux@bpifrance.fr

Personne habilitée à donner les renseignements techniques : Julie Giovannetti =>
diagecoflux@bpifrance.fr

2. OBJET DU MARCHÉ

Conception et formation des bureaux d'études à la méthodologie du Diag Eco-Flux et
exécution des Diag Eco-Flux

3. LIEU D'EXECUTION

L'ensemble du territoire métropolitain et les DROM-COM

4. PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS :

- lot n° 1 : Conception et mise en place d'une formation des prestataires Diagnostic ECO-FLUX
- lot n° 2 : Réalisation des Diagnostic ECO-FLUX et accompagnement des entreprises
bénéficiaires dans la mise en place d'un plan d'actions

5. Possibilité de présenter une offre pour :

Un ou plusieurs lots
Possibilité de répondre en groupement

6. Durée du marché ou délai d'exécution

A compter du 1^{er} septembre 2020 et jusqu'au 1^{er} septembre 2022

7. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Critères d'attribution LOT 1 :

Critère n°1 : compétences professionnelles (50 points)

Compétences professionnelles	Attribution de points
Les candidats devront justifier leurs compétences en matière de conception de contenus pédagogiques sur la thématique d'optimisation des flux eau, énergie, matière, déchets et plus globalement sur la transition écologique	20
Les candidats devront justifier leurs compétences en matière d'animation de sessions de formation	20
Les candidats devront justifier leur capacité à travailler avec un d'autres bureaux d'études (partenariat, collaboration, animation de réseaux, etc)	10

Commenté [VP1]: @Julie : ainsi que de leur capacité d'accueil ?

Critère n°2 : compétences techniques (30 points)

Compétences techniques	Attribution de points
Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour répondre aux objectifs de la prestation	15
L'adéquation entre les moyens déployés (humains et techniques) et l'objectif de la prestation	15

Critère n°3 : Prix (20 points)

Prix	Attribution de points
Forfait d'intervention pour la méthodologie d'intervention et conception de la formation (tâches 1 et 2)	7
Forfait d'intervention pour l'animation de 2 jours de formation, en comptant 4 sessions de formations par an (tâche 3)	7
Forfait d'intervention pour l'accompagnement à la gestion des prestataires (tâches 4 et 5)	6

Critères d'attribution LOT 2 :

Critère n°1 : compétences professionnelles (50 points)

Compétences professionnelles	Attribution de points
Connaissance des entreprises, en particulier les PME. Cette connaissance devra être trans-sectorielle : les PME visées sont des PME industrielles, des PME du commerce / distribution et de la restauration.	10
Les candidats devront prouver leurs compétences pour le conseil en entreprise, en particulier sur les PME- sur les thèmes de : <ul style="list-style-type: none"> - L'efficacité énergétique : analyse de la situation d'un ensemble de consommateurs (procédés, utilités, bâtiment) en vue d'une utilisation finale et efficace de l'énergie sous toutes ses formes - L'optimisation des procédés, en particulier en termes de réduction de consommation de matières et d'eau, de limitation des pertes - La réduction et la gestion des déchets : analyse de la situation de l'entreprise en termes de déchets, état des lieux de leurs modes et lieux de production, de leur gestion et préconisations d'actions pour mieux les réduire et mieux les valoriser 	15

Les candidats devront avoir des connaissances techniques et scientifiques correspondant à un niveau BAC + 3 minimum	5
Les candidats devront justifier d'un minimum de 5 ans d'expérience professionnelles	5
Les candidats devront préciser s'ils disposent de certifications et formations relatives à la transition écologique, à la qualité, et si les intervenants proposés sont déjà formés à la méthode « TPE&PME gagnantes sur tous les coûts ! » de l'ADEME	5
Les candidats devront démontrer leur expérience et leur capacité à estimer les économies financières générées par les actions détectées, en particulier en intégrant la notion de coût complet des déchets via la présentation de références	10

Critère n°2 : compétences techniques (30 points)

Compétences techniques	Attribution de points
Les candidats devront présenter leur compréhension du contexte, objectifs et enjeux	5
Les candidats devront présenter leur méthodologie d'intervention , dans le respect du cadre méthodologique déjà défini par l'ADEME et Bpifrance. La qualité et la pertinence de l'analyse de l'accompagnement Diagnostic ECO-FLUX sera évaluée	5
L'adéquation entre les moyens déployés (humains et techniques) et l'objectif de la prestation	10
Capacité à intervenir : <ul style="list-style-type: none"> - Sur l'intégralité de la France métropolitaine - Sur les DROM-COM 	10

Critère n°3 : Prix (20 points)

Prix	Attribution de points
Forfait d'intervention pour un site compris entre 20 et 50 personnes	10
Forfait d'intervention pour un site compris entre 51 et 250 personnes	10

8. PROCÉDURES

Marché privé négocié

9. Conditions de délai :

1 Date limite de réception des candidatures par mail :

VENDREDI 17/07/2020 18h

Mail avec en objet : AMI Diag Eco-flux

diagecoflux@bpifrance.fr

- 2 Délai minimum de validation des offres jusqu'au 30/09/2020 à compter de la date limite de réception des offres

10. Date d'envoi du présent avis à la publication :

08/06/2020